

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice	:	10
Présents	:	7
Votants	:	8

L'an deux mil six,

Le vingt huit septembre à dix neuf heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Gemme dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme PORNET Joffrette, Maire.

Date de convocation du  
Conseil municipal :  
21 septembre 2006

Conseillers présents : Mme Pornet J., Mme Mousset M. M. de Bellefond Ch. M. Prault M., M. B. Bourbonnais, M. D. Daubord, Mme J. Thomas,

Absents excusés : Chollet D., Ravaud A., de Bellefond B. qui avait donné procuration à Mme Pornet.

Absent non excusé :

Objet  
LGV LIMOGES-POITIERS  
Délibération n° 19-2006

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- s'OPPOSE à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d' 1,8 million d'habitants.
- RAPPELLE que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.
- DEMANDE la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie, ainsi que l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Joffrette PORNET

Certifié exécutoire compte tenu de sa  
réception en Sous-Préfecture

Le 30 septembre 2006

et de sa publication ou notification

Le 30 septembre 2006

Decidé la SOUS-PRÉFECTURE  
BLANC (Indre)  
Le 30 OCT 2006

